RÉSILIENCE MAGAZINE



N°10 • DÉCEMBRE 2023





4. Programme Résilience

N°10 • DÉCEMBRE 2023

UMUCO W'ITERAMBERE : APERÇU DES ACQUIS DE LA COMPOSANTE ÉNERGIE 5. Point de vue

ACCÈS À L'ÉNERGIE : UN ATOUT DE TAILLE DANS LE CHEMIN VERS LE DÉVELOPPEMENT DES POPULATIONS RURALES 6. Zoom sur

SOUTIEN AUX STRUCTURES
DE SANTÉ DANS LA PRODUCTION
DE LEUR PROPRE DÉSINFECTANT
MULTI-USAGES

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE

7. Témoignage

L'ESSOR DES STATIONS MULTISERVICES POUR LES ZONES RURALES : UNE SOLUTION POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE 10. Dossier

KAYANZA: UN APPUI EN ÉQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LA COOPÉRATIVE « UMUCO WA KAZOZA » ET LA POPULATION 11. En chiffres

CE SUPPORT A ÉTÉ FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE. SON CONTENU RELÈVE DE LA SEULE RESPONSABILITÉ D'AKEZA ET NE REFLÈTE PAS NÉCESSAIREMENT LES POINTS DE VUE DE L'UNION EUROPÉENNE.



Crédits photos : Akeza Creative Studios.

La présente newsletter est diffusée dans le cadre du programme Résilience financé par l'UE. Cet envoi est fait sous la responsabilité de AKEZA, responsable du traitement, et basé sur la mission d'intérêt public poursuivie par l'EEAS et ses Délégations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité de vos données. Plus d'information et possibilité d'exercer ces droits sur ce site : https://www.eeas.europa.eu/node/400005 fr?s=87#1185. Pour toute désinscription à la présente newsletter, merci d'adresser une demande à communication@programmeresilience.com

S.E. MME ELISABETTA PIETROBON Ambassadrice de l'Union européenne au Burundi



Chères lectrices, chers lecteurs,

Bonjour! Amahoro!

Le « Programme Résilience » touchera bientôt à sa fin, mais les activités mises en œuvre pendant ces 5 dernières années ont permis d'atteindre des résultats très satisfaisants.

Dans le cadre de la composante « Tubehoneza », les principaux résultats atteints ont été les suivants : la protection de plus de 6 000 km de bassins versants, l'aménagement du territoire et d'infrastructures de mitigation pour réduire les risques de catastrophes et le dépistage de la malnutrition pour plus de 250 000 enfants de moins de 5 ans. Des systèmes d'adduction en eau potable ont été construits, de milliers de latrines conventionnelles ont été aménagées, des agriculteurs ont été formés à des pratiques agricoles améliorées, des intrants ainsi que des chèvres, lapins, porcins et bovins ont été distribués aux ménages ruraux pour renforcer leurs movens d'existence.

Dans le cadre de la composante « Twiteho Amagara », une centaine d'ambulances, motos et véhicules destinés à la collecte de sang a été octroyée à des centres de santé et hôpitaux. Plusieurs services d'hôpitaux de district ont été entièrement digitalisés, 2 centres régionaux de transfusion sanguine dont celui de la capitale Gitega, ont été réhabilités et équipés, et les relatives banques de sang constituées. Environ 150 médecins généralistes et 1 400 infirmiers ont été formés à la thématique de la santé mentale et le Centre des Opérations d'Urgence en Santé Publique (COUSP)

de Bujumbura a été créé et son staff équipé et formé.

Dans le cadre de la composante « Umuco w'Iterambere », une cinquantaine d'écoles et de centres de santé ont été électrifiés, les travaux d'installation de 11 mini-réseaux solaires sont en cours. Ils s'achéveront d'ici la fin de l'année. De plus, plus de 9 000 kits solaires et 13 000 foyers améliorés ont été achetés par les ménages. Des machines agricoles alimentées par l'énergie solaire ont été installées au sein de plusieurs coopératives.

La mise en œuvre du « programme Résilience » a permis de tirer plusieurs leçons. Permettez-moi de me concentrer sur les trois les plus importantes.

La première s'articule autour de la collaboration entre les divers intervenants et les autorités publiques. tant au niveau national qu'au niveau décentralisé, assurant ainsi l'ancrage des activités. La deuxième repose sur la complémentarité des actions dans divers secteurs tels que l'énergie, la santé, l'agriculture, l'élevage, et la réduction des risques de catastrophes. Enfin. la troisième met en avant la concentration des ressources (humaines, financières, techniques, etc.) sur un nombre restreint d'activités, renforçant ainsi l'impact positif du programme au profit de la population burundaise.

Avec mes collaborateurs, nous avons identifié plusieurs bonnes pratiques que nous tâcherons d'appliquer à d'autres programmes en cours ou à venir. Permettez-moi, dans ce cas également, de mettre l'accent sur les

trois plus importantes.

La première consiste en la coordination et la coopération avec les autorités nationales et décentralisées, responsables d'accompagner les partenaires au développement dans la conception et la mise en œuvre des divers projets et programmes. La deuxième met l'accent sur la coordination des intervenants opérant dans la même zone, avec pour objectif d'harmoniser les approches et d'optimiser les synergies et complémentarités des activités déployées. Quant à la troisième, elle implique l'élaboration de documents de consolidation présentant les défis rencontrés au cours des différentes phases du projet, les solutions identifiées et mises en place, les approches ayant conduit aux résultats escomptés, ainsi que les leçons apprises et les recommandations.

L'impact du « programme Résilience » sur les conditions socio-économiques et de vie de la population burundaise est indéniable. Certes, le « programme Résilience » n'a pas pu toucher l'ensemble du pays ni répondre à tous les enjeux de la population burundaise, mais il a contribué à poser les bases pour une amélioration de leurs conditions de vie.

L'Union européenne est et restera aux côtés de la population burundaise pour l'accompagner dans le renforcement de sa résilience et dans son développement socio-économique. Je vous donne donc rendez-vous à la phase 2 du « programme Résilience » qui débutera en 2024.

Sur ce, je vous souhaite une bonne lecture!

LE PROGRAMME RÉSILIENCE

Umuco w'Iterambere : aperçu des acquis de la composante Énergie



Propos de Luca Rondi, chargé de programmes énergie, et de la composante « Umuco w'Iterambere » du programme Résilience, à la Délégation de l'Union européenne au Burundi.

La composante « Umuco w'Iterambere » vise à fournir un service énergétique à différentes cibles, à savoir les ménages (systèmes d'électrification et de cuisson propre – foyers améliorés), les services de base (électrification des écoles et centres de santé), et les activités productives (transformation des produits agricoles, menuiserie, soudure, salon de coiffure, etc.). Cette composante est mise en œuvre par quatre consortia d'ONGs et d'organisations internationales dans neuf provinces du pays: Kayanza, Ngozi, Kirundo, Muyinga, Cankuzo, Karusi, Ruyigi, Rutana, et Makamba.

« Umuco w'Iterambere » a la particularité d'intervenir dans les zones reculées en milieu rural, situées à au moins 10 km du réseau électrique national de la REGIDESO. Lors du démarrage des projets à la fin de 2019, nous nous sommes basés sur le plan directeur de production et de distribution de l'énergie en choisissant les zones qui n'étaient pas couvertes par l'extension du réseau national selon le plan directeur à l'horizon 2030. Des missions conjointes de nos partenaires et des autorités nationales, visant à valider toutes les zones d'intervention, ont également été organisées.

Depuis le début des activités, nous avons mis en place un « Comité Technique de Suivi » composé de différentes institutions du Ministère en charge de l'énergie, à savoir : la Direction Générale de l'énergie, le Cabinet du Ministre, l'Agence Burundaise d'Électrification Rurale (ABER) et l'Autorité de Régulation de l'Énergie (AREEN). Ce comité comprend 8 membres (soit deux représentants de chaque institution). Plusieurs réunions lors de la période critique du choix des zones d'intervention et de finalisation des dossiers d'appel d'offres (DAO) ont eu lieu. Puis, nous sommes passés à environ deux réunions par an pour permettre le suivi conjoint des activités.

Un des aspects fondamentaux de « Umuco w'iterambere » est le fait que nous avons développé une approche de vente et de commercialisation. En effet, l'énergie étant un service, les lampes solaires et les foyers améliorés ne sont pas distribués gratuitement aux ménages, mais sont commercialisés. Au début des activités, les entreprises privées partenaires du programme ont gardé les prix du marché, mais le pouvoir d'achat des ménages dans les zones reculées était trop faible. C'est pour cette raison que « Umuco w'Iterambere » a décidé, en étroite collaboration avec les autorités nationales et locales, de mettre en place un système de subvention pour faciliter l'achat.

Des entreprises privées burundaises s'occupent de la vente des produits solaires, tandis que des coopératives produisent et vendent les foyers améliorés. Cette approche a permis de stimuler un dialogue avec les autorités burundaises concernant la commercialisation des produits énergétiques et d'ouvrir davantage le rôle et le marché du secteur privé au Burundi.

Pour ce qui est des résultats, plus de 10 000 produits solaires et plus de 14 000 foyers améliorés ont été vendus dans le cadre de « Umuco w'Iterambere ». Étant donné que les projets prennent fin en décembre 2023, nous pourrons dépasser les 15 000 foyers améliorés et probablement les 11 000 produits solaires vendus. En outre, la composante a pu électrifier plus de 50 écoles et 30 centres de santé, et installer des miniréseaux au niveau communautaire dans les camps des réfugiés congolais. Un autre aspect important de la composante a été le développement de partenariats avec des institutions de microfinance,

comme la FENACOBU, pour octroyer des crédits aux ménages qui souhaitent s'approvisionner en produits solaires ou aux entrepreneurs qui souhaitent développer des activités productives.

En ce qui concerne l'engagement des autorités au niveau national, le Comité Technique de Suivi effectue régulièrement des visites sur le terrain pour s'enquérir de l'évolution des proiets. Il s'occupe également de la réception des différents ouvrages et la réception des équipements avant dédouanement pour vérifier que ceux-ci sont conformes aux descriptions du DAO. Les autorités décentralisées, quant à elles, sont toujours impliquées, que ce soit lors des ateliers de présentation des projets, pendant la mise en œuvre des projets, dans le choix des entreprises ou sociétés privées qui vont développer des services énergétiques pour les activités productives, ou encore dans le choix des personnes devant bénéficier de l'appui du projet.

Alors que le programme touche à sa fin, quelques recommandations sont à formuler. La première serait de toujours considérer l'énergie comme un service à mettre à la disposition des ménages, des services de base, et des activités productives. Si l'on souhaite soutenir/accompagner le développement, il est nécessaire de renforcer les activités productives pour créer de l'économie, de renforcer les ménages eux-mêmes, et de renforcer les services dont les ménages ont besoin (les écoles et les centres de santé). Les trois secteurs doivent être considérés comme un ensemble.

La collaboration avec les autorités, tant au niveau national que décentralisé, est primordiale. Cependant, cette collaboration ne doit pas se limiter au secteur de l'énergie uniquement, mais doit également inclure les autorités du secteur de l'éducation et de la santé. Notons par ailleurs que nous apprécions l'implication des autorités publiques, à tous les niveaux, et des partenaires de mise en œuvre. Cela, malgré la période marquée par la pandémie de la Covid-19 qui a ralenti le démarrage du programme. Cela a demandé aux partenaires des efforts considérables pour développer et mettre en œuvre l'approche de vente et de commercialisation.

















POINT DE VUE

Accès à l'énergie : un atout de taille dans la marche vers le développement des populations rurales

A travers la composante « Umuco w'Iterembere » du programme Résilience, de nombreux ménages, écoles et centres de santé du Burundi ont bénéficié d'un accès plus efficace à l'énergie. De la fabrication de foyers améliorés à la vulgarisation de kits solaires, en passant par l'installation de moulins solaires, ce sont des milliers de burundais vivant en zone rurale qui ont fait un pas vers une amélioration de leur quotidien.



Entretien avec Valentina Morini, Représentante de l'ONG LVIA au Burundi.

Quelles sont les actions menées par le consortium LVIA et les zones d'intervention dans le cadre de la composante « Umuco w'Iterambere »?

Dans le cadre de la composante « Umuco w'Iterambere », LVIA et ses partenaires ICU et WeWorld-GVC interviennent dans les provinces de Ruyigi, Rutana, Cankuzo et Kirundo sur 4 axes principaux qui sont : l'électrification des ménages, l'électrification des services de base (écoles et centres de santé), l'électrification des activités génératrices de revenus, ainsi que la protection de l'environnement.

Quel a été l'impact des différentes installations solaires destinées aux activités génératrices de revenus ? Grâce au financement de l'Union européenne, LVIA et son partenaire ICU ont installé 21 moulins solaires dans des zones non couvertes par le réseau électrique national. Ces moulins représentent une innovation technologique en matière de transformation alimentaire dans le contexte rural burundais. Le premier impact direct est économique, puisqu'ils permettent de réduire le coût du combustible (gasoil) nécessaire au fonctionnement d'un moulin, en diminuant également les déplacements pour son approvisionnement. Cela est possible grâce à l'utilisation de l'énergie solaire, qui est gratuite et à kilomètre zéro.

L'autre impact significatif se situe au niveau nutritionnel. En effet, ce type de machines, bien qu'artisanales, a la capacité de produire de la farine avec une granulométrie comparable à celle des machines industrielles, avec d'excellentes caractéristiques organoleptiques. Ces farines préservent l'intégrité des céréales en conservant toutes les valeurs nutritionnelles. En plus, ces moulins sont adaptés à la transformation de différents types de céréales et de tubercules, tels que le maïs, le millet, le sorgho, le soja, le riz et le manioc, et s'adaptent facilement au contexte rural pour répondre aux besoins nutritionnels.

De quelle manière les interventions du consortium LVIA contribuent à la protection de l'environnement ?

L'installation d'équipements solaires favorise la protection de l'environnement et contribue à la lutte contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. De plus, nous intervenons plus spécifiquement dans le secteur de l'environnement à travers des actions de sensibilisation pour la protection de l'environnement et le reboisement de plus de 20 000 arbres en coopération avec l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE). Nous intervenons également dans le domaine de la cuisson propre en installant des cuisines améliorées dans les écoles, en encourageant l'usage de foyers améliorés dans les ménages et

les restaurants, et en promouvant une production améliorée du charbon de bois à l'aide de techniques innovantes. Ces initiatives visent à réduire la coupe d'arbres et les émissions de gaz à effet de serre.

Avez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre des différentes actions ?

Bien que les questions relatives à l'électrification solaire aient suscité un grand intérêt de la part de la population, nous avons été confrontés à des difficultés dans l'approvisionnement de produits solaires sur le marché national. Le temps de livraison et d'arrivée au Burundi est un processus long et compliqué, qui, dans plusieurs cas, nous a ralenti dans l'exécution des activités. En outre, le marché local n'était pas encore suffisamment expérimenté et nous avons souvent constaté que les fournisseurs locaux manquaient de compétences appropriées dans ce domaine.

Avez-vous reçu des retours des bénéficiaires ? Si oui, lesquels ?

Nous avons une présence permanente sur le terrain dans les zones d'intervention, et notre personnel est en contact direct avec les bénéficiaires, établissant des échanges quotidiens. Jusqu'à présent, les retours sont positifs, et les bénéficiaires expriment leur satisfaction vis-à-vis des installations réalisées. Ils apprécient particulièrement l'éclairage le soir et la nuit, qui leur permet de travailler jusqu'à tard en toute sécurité.

Des recommandations pour les partenaires locaux et les bénéficiaires des acquis ?

Le secteur de l'énergie solaire a un grand avenir, et il est crucial de gérer ces ressources avec sagesse, prudence et attention. Une recommandation importante porte sur l'entretien de ces équipements ; il est important de consacrer attention et soin, d'effectuer une manutention de base régulièrement, et de continuer à renforcer les compétences techniques dans ce secteur.

ZOOM SUR

Soutien aux structures de santé dans la production de leur propre désinfectant multi-usages

La composante « Umuco w'Iterambere » via l'ONG WeWorld-GVC, a permis d'installer des systèmes d'électrification par panneaux photovoltaïques dans 28 structures de santé de sa zone d'intervention. Mais qui dit structure de santé, dit également désinfection et élimination de microbes.

Ainsi, pour permettre à ces structures de santé de disposer d'un outil de désinfection efficace et à moindre coût, un système de fabrication de chlore actif a été implémenté.

Dénommé « WATA », ce système permet de produire de l'hypochlorite de sodium, un désinfectant multi-usages utile dans la désinfection environnementale (surfaces, sols et lits), la désinfection des plaies (eau de Dakin), et la désinfection des instruments chirurgicaux (bistouris, ciseaux, etc.). Un système relativement simple à mettre en place et nécessitant peu de moyens, nous l'explique Mechicedeck Niyongere, technicien de terrain et responsable du programme de formation sur la production du chlore actif chez l'ONG WeWorld-GVC.

« Le processus est simple. Nous prenons du sel et nous le mettons dans de l'eau. Nous y plongeons notre outil Wata Standards, et nous le branchons au courant électrique. Deux heures après, nous obtenons 2 litres de chlore actif. Pour ceux qui souhaitent poursuivre la production, ils peuvent obtenir près de 8 litres par jour. »

Au sein des structures de santé, les

membres du personnel sont formés et un accompagnement est fait pour permettre à ce personnel formé de peaufiner leur connaissance.

« Dans chaque structure sanitaire, nous formons trois personnes (un infirmier, un laborantin et un technicien de surface). Nous avons tout fait pour faciliter l'apprentissage, en particulier pour les personnes ayant un faible niveau d'étude, afin qu'elles puissent apporter leur contribution à la production de chlore actif et approvisionner les services qui en ont besoin. Après la formation, nous effectuons fréquemment des visites pour s'enquérir de l'évolution de la situation et, le cas échéant, pour rappeler les principes de base pour la production de chlore », explique M. Niyongere.

Depuis le lancement du projet, de nombreux infirmiers, laborantins et techniciens de surface ont été formés. Sur les 28 structures de santé ciblées, 24 ont déjà bénéficié de la formation en production de chlore actif et 20 structures ont commencé la production. Pour Mechicedeck Niyongere, les avantages de la production locale des produits de désinfection sont considérables.

« Les bénéficies sont palpables, car les ressources financières qui étaient auparavant allouées à l'achat de produits désinfectants pour le matériel, les plaies et les tenues médicales sont désormais utilisées pour d'autres besoins. Les structures de santé disposent d'un produit de désinfection efficace et à faible coût de production. Par ailleurs, les médecins principaux et les directeurs des districts sanitaires ont également bénéficié des



formations et ils nous accompagnent lors des visites pour le suivi des activités », renchérit-il.

En outre, les autorités décentralisées et en particulier les responsables des districts sanitaires sont invitées à accompagner les structures sanitaires bénéficiaires de cette technologie, afin d'assurer la pérennisation de cette pratique.

« Je demanderais aux responsables des districts sanitaires, chargés de coordonner les activités des structures de santé, de continuer à accompagner non seulement les structures qui ont déjà mis en place le système WATA, mais également de former d'autres structures de santé à l'utilisation de ce système. Il serait également important d'inscrire ces activités sur les différents programmes annuels de supervision », conclut Mechicedeck Niyongere.

COMMENT L'ÉNERGIE SOLAIRE PERMET DE PRODUIRE DU DÉSINFECTANT?

Le système WATA utilise un électrolyseur pour produire du désinfectant à partir de l'eau salée. Le processus commence par le remplissage d'un réservoir avec de l'eau salée, qui est ensuite pompée dans l'électrolyseur. L'électrolyseur utilise une alimentation électrique pour séparer les ions présents dans l'eau salée, en produisant ainsi de l'hypochlorite de sodium, ur puissant désinfectant. Ce désinfectant est ensuite dilué avec de l'eau pour obtenir la concentration souhaitée, puis stocke dans des conteneurs appropriés pour une utilisation ultérieure.

Le système WATA est conçu pour être simple à utiliser et à entretenir, ce qui le rend adapté à une utilisation dans des environnements où les ressources sont limitées. Il offre ainsi une solution efficace et abordable pour la production locale de désinfectant. Le chlore produit par le système WATA est utilisé pour la désinfection des surfaces, des équipements médicaux, des instruments chirurgicaux et des dispositifs médicaux réutilisables. Il est également utilisé dans les établissements de soins de santé, les laboratoires, les industries pharmaceutiques, les établissements de restauration et d'hébergement, ainsi que dans d'autres environnements où une désinfection efficace est essentielle pour assurer la sécurité et la santé des individus.

TÉMOIGNAGE

L'essor des stations multiservices pour les zones rurales : une solution pour le développement socio-économique



Sous le volet de la promotion socioéconomique, l'ONG AVSI contribue à la construction de stations multiservices en milieu rural en vue de développer des activités génératrices de revenu.

Dieudonné Nsengiyumva, responsable du volet de la promotion socio-économique au sein de l'ONG AVSI explique cette initiative d'intérêt communautaire.

Dans le volet de la promotion socioéconomique, nous travaillons dans 3 provinces, à savoir Ngozi, Kayanza, et Kirundo. Les stations multi-services (SMS) font partie des diverses activités effectuées sous ce volet au sein de l'ONG AVSI. Dans ces provinces, nous avons implanté 12 stations multi-services. Avant l'intervention de « Umuco w'Iterambere », certains services étaient inexistants à cause du manque d'électricité. Nos actions visent à promouvoir l'électrification solaire en milieu rural et, ainsi, le développement

socio-économique des populations bénéficiaires à l'aide de ces SMS. Désormais, des activités telles que la transformation des produits agricoles (sorgho, maïs, etc.), la menuiserie, la soudure, etc., pourront se faire dans plusieurs collines rurales du pays.

Dans la conception du projet, une attention particulière a été mise sur l'engagement des bénéficiaires finaux, afin qu'ils s'approprient ces installations. Pour ce faire, il a été proposé que ce soient les bénéficiaires eux-mêmes qui prennent la responsabilité de les maintenir en bon état, avec l'appui des autorités locales.

« Nous travaillons en collaboration avec l'administration locale suivant un modèle de collaboration préétabli dans le cadre du projet. La gestion des SMS installées sera effectuée par des coopératives opérationnelles au niveau des collines des zones d'intervention, pour s'assurer de leur pérennisation au terme du délai de mise en œuvre du programme. Nous demandons aux bénéficiaires de prendre soin de ces acquis et d'offrir des services de qualité à la communauté. Quant à l'administration, nous leur demandons de rester toujours près de ces coopératives pour assurer un bon suivi de leur fonctionnement et soutenir leur initiative en vue de continuer à répondre aux attentes de la population », précise M. Nsengiyumva.

Pour un projet de cette envergure, déployé pour la première fois et couvrant plus d'une province, les défis n'ont pas manqué au cours de la mise en œuvre des activités.

« Le délai du projet et les différents défis rencontrés pendant la mise en œuvre de l'action n'ont pas joué en faveur de certaines activités. L'accompagnement et le coaching des coopératives responsables de l'utilisation et de la gestion des SMS ne pourront pas se faire comme prévu initialement. Les formations techniques seront donc concentrées sur une courte période, juste après la fin des travaux d'installation des systèmes solaires et des équipements, tels que les moulins, les machines de soudage, etc. Je remercie l'Union européenne et l'ONG AVSI d'avoir pris l'initiative d'accompagner le développement socio-économique des populations du milieu rural, à travers l'installation des SMS qui permettront à plusieurs coopératives de développer des activités génératrices de revenu », conclut M. Dieudonné Nsengiyumva.

QUELS SONT LES USAGES DES STATIONS MULTI-SERVICES EN MILIEU RURAL?

Les stations multi-services (SMS) sont des installations qui combinent plusieurs fonctionnalités énergétiques, agricoles et artisanales, grâce à l'alimentation par l'énergie solaire. Elles sont conçues pour fournir des services essentiels aux populations vivant dans les zones rurales, où l'accès à l'énergie est limité. Le modèle des SMS prévoit la production d'énergie par le biais de systèmes solaires et l'offre de produits, services et solutions d'énergie solaire à la communauté générant des revenus pour les gestionnaires des stations et pour les frais de maintenance.

Les avantages des SMS pour les zones rurales sont nombreux. En premier lieu, elles permettent d'alimenter les villages en énergie électrique. En outre, les SMS peuvent être utilisées pour améliorer la transformation des produits agricoles, et donc la production de farine de bonne qualité qui contribuera à la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Elles contribuent également à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à diminuer la dépendance aux combustibles fossiles (en passant de moulins alimentés à gasoil à moulins solaires, par exemple). Enfin, elles peuvent être utilisées pour fournir des services de communication et d'information aux populations rurales (services administratifs, recharge des téléphones, etc.).

ZOOM SUR

Soutien aux activités génératrices de revenus pour le développement de l'économie locale



L'un des axes principaux de la composante « Umuco w'Iterambere » du programme Résilience est la fourniture d'énergie aux activités génératrices de revenu.

Un soutien qui a permis à de nombreux burundais vivant dans les zones rurales d'améliorer leur quotidien et celui de leur famille.

C'est le cas de Rémy Ndereyimana, habitant de la colline Migongo, zone Mugina, commune Kiremba de la province Ngozi, qui a reçu un appui pour lancer son salon de coiffure. Avant de bénéficier de l'appui de la composante « Umuco w'Iterambere », Rémy avait tenté de lancer son propre projet de salon, mais malheureusement cela n'a pas abouti.

« J'avais déjà lancé un projet de salon de coiffure, mais ce dernier n'a pas marché à cause du manque de moyens. Certains de mes équipements, notamment les panneaux solaires et les batteries n'étaient pas de bonne qualité. Ils ne duraient pas longtemps en service.

L'appui de la composante « Umuco w'Iterambere » aux activités génératrices de revenus a donc permis de relancer mon projet de salon de coiffure ».

Pour parvenir à lancer son activité, Rémy Ndereyimana a suivi une formation entrepreneuriale de 5 jours, durant laquelle il a appris à mieux préparer son projet, assurer sa réalisation et le rendre bancable. Suite à la formation, les équipes de l'ONG WeWorld-GVC se sont rendues sur le lieu qui devait accueillir son projet pour s'enquérir de la disponibilité des infrastructures, étant donné que l'appui du projet ne les prenait pas en compte.

« L'appui du projet ne concernait pas la construction du salon. L'ONG WeWorld-GVC nous a rendu visite pour s'assurer que nous avions l'emplacement pour accueillir les équipements et développer notre projet. Arrivés chez moi, ils ont examiné la maison que j'avais prévu pour accueillir mon salon de coiffure et m'ont suggéré de repeindre les murs et de faire un dernier contrôle général du bâtiment. J'ai reçu une subvention de 2 772 000 Fbu sur un compte que j'avais ouvert au préalable. Cette somme reçue en 3 tranches m'a permis de m'équiper en panneaux photovoltaïques, en batteries. en câbles et tondeuses », confie-t-il.

Une fois son activité lancée, Rémy Ndereyimana a réussi à accroitre son matériel, en achetant notamment d'autres tondeuses, des chaises, des miroirs, des bidons et des bassines.

Cela lui permet aujourd'hui d'employer d'autres personnes pour l'aider dans son activité. Grâce à la formation reçue en amont du lancement de son projet, Rémy a acquis des bonnes connaissances en gestion des ressources, lesquelles lui permettent aujourd'hui de gérer les revenus de son salon de coiffure de manière efficace.

« Je répartis les revenus de mon activité en trois parties. La première part est destinée au paiement du salaire des travailleurs qui m'aident, la deuxième part est pour les besoins de ma famille et la troisième est déposée sur le compte bancaire pour pouvoir l'utiliser ultérieurement dans mon projet en cas de besoin », explique-t-il.

Pour Rémy, l'appui à son projet de salon de coiffure n'a pas seulement changé son quotidien, mais également celui de sa communauté.

« Cet appui m'a beaucoup aidé sur le plan individuel, et la communauté en tire aussi un grand profit. Aujourd'hui, les gens se font couper les cheveux près de chez eux. Avant, ils étaient obligés de se rendre plus loin, à Masanganzira. Je remercie « Umuco w'Iterambere » pour avoir orienté cet appui vers nous qui vivons en milieu rural et j'espère que ce programme puisse continuer à appuyer d'autres initiatives », dit M. Ndereyimana.

Rémy Ndereyimana fait partie des nombreux burundais qui ont vu leur quotidien connaître une réelle évolution, grâce à l'appui au développement d'activités génératrices de revenu initié par la composante « Umuco w'Iterambere » du programme Résilience.





ZOOM SUR

Kayanza: Un appui en équipements solaires pour la coopérative « Umuco wa kazoza » et la population



Située sur la colline Nemba de la province de Kayanza, la coopérative « Umuco wa kazoza » est actuellement composée de 35 membres. Cette coopérative, engagée dans le développement des compétences des femmes, bénéficie du soutien matériel fourni par la composante « Umuco w'Iterambere ». Grâce à cette assistance, la coopérative voit un avenir prometteur, offrant ainsi à la population de nouvelles opportunités à Nemba.

Avec cet appui, la coopérative y voit l'avenir en rose et la population a probablement de quoi gagner de leurs nouvelles activités à Nemba.

« Je m'appelle Célestin Habonimana. Je suis secrétaire au sein de la coopérative « Umuco wa kazoza » de la colline Nemba, en commune et province Kayanza. Notre coopérative est composée de 35 membres, dont 20 femmes et 15 hommes. Au début, les activités de notre coopérative étaient la couture, la fabrication de savon, le crochetage de fleurs artisanales avec du fil et la fabrication de tapis. Nous

avons eu la chance de bénéficier d'un appui en équipements solaires de la part de « Umuco w'Iterambere ». C'est ainsi qu'on a pu développer des nouvelles activités, dont la mouture du blé, la menuiserie et la soudure ».

Dans cette localité, la communauté avait un besoin réel d'accès à l'électricité pour le développement de plusieurs services.

« Avant l'appui de « Umuco w'Iterambere », il nous était très difficile de développer nos activités car on devait souvent se rendre au chef-lieu de Kayanza et la distance à parcourir était épuisante. Aujourd'hui, la population éprouve un immense soulagement avec l'installation d'un moulin solaire dans notre localité. Cela nous libère du trajet de près de 5 km que nous avions l'habitude d'effectuer pour faire moudre nos produits céréaliers », renchérit M. Habonimana.

Le changement apporté joue également en faveur de la coopérative et permettra de faire des progrès. Les résidents des environs de cette localité y voient une page de l'histoire qui se tourne.

« Ceux qui ont des houes, des machettes et d'autres outils abimés pourront facilement trouver des soudeurs près de chez eux. De même pour ceux qui souhaitent faire des commandes de portes, de fenêtres et d'autres objets métalliques de construction. Ils n'auront plus besoin d'aller au chef-lieu de la province pour en trouver. Grâce à cet appui en panneaux solaires et en batteries, nous espérons un changement significatif pour notre coopérative et la communauté en général. Notre travail pourra se développer et la province aussi aura à gagner économiquement de nos activités, à travers les impôts et les taxes que nous payons régulièrement. On n'a pas laissé tomber nos anciens métiers. Nous avons plutôt opté de tout gérer en même temps et bien capitaliser toutes ces opportunités pour produire assez et maximiser le profit », ajoute M. Habonimana.

De plus, selon Célestin Habonimana, la vision de leur coopérative est d'encourager davantage l'entrepreneuriat féminin.

« Les femmes constituent la majorité au sein de notre coopérative, et elles occupent tous les postes proposés sur le marché, y compris ceux traditionnellement associés aux hommes en raison de la demande physique importante. Cela leur permet d'atteindre des revenus plus élevés, de renforcer leur indépendance financière, tout en contribuant au développement de notre coopérative », conclut M. Habonimana.

COMMENT L'ÉNERGIE SOLAIRE CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENU ?

Les équipements solaires pour les activités génératrices de revenus (AGR) en milieu rural sont des systèmes photovoltaïques compacts, conçus pour fournir de l'électricité dans des zones éloignées qui ne sont pas connectées au réseau électrique national. Ces équipements sont spécialement conçus pour répondre aux besoins énergétiques des petites entreprises et des entrepreneurs ruraux, offrant ainsi une source d'énergie fiable et abordable. Leur utilisation présente de nombreux avantages pour les AGR en milieu rural : elle contribue à améliorer la productivité, réduire les coûts opérationnels, étendre l'accès à l'électricité et promouvoir le développement durable des communautés.

Ces équipements solaires améliorent la productivité et la rentabilité des AGR : les équipements tels que les machines agricoles, les outils électriques, les systèmes de réfrigération et d'autres appareils peuvent être alimentés par l'énergie solaire, ce qui améliore l'efficacité des opérations et contribue à accroître la rentabilité des entreprises.

En outre, ils réduisent les coûts opérationnels. En effet, une fois l'équipement solaire installé, l'énergie produite est gratuite, ce qui réduit la dépendance aux combustibles fossiles, coûteux et instables. L'accès à l'électricité ouvre des nouvelles opportunités économiques pour les communautés rurales en leur permettant d'exploiter des activités qui nécessitent de l'électricité. De plus, ces équipements contribuent à la promotion du développement durable, car ils réduisent la pression sur les ressources naturelles tout en offrant une solution énergétique respectueuse de l'environnement.

EN CHIFFRES

Quelques réalisations de la composante « Umuco w'Iterambere » au niveau national



10 977 kits solaires

vendus pour les ménages



13 909 foyers améliorés

vendus pour les ménages



14 cantines scolaires

dotées de foyers améliorés institutionnels



34 centres de santé

électrifiés



59 écoles

électrifiées



233 activités productives

développées grâce à l'énergie solaire



154 753 200 BIF de crédits

octroyés par les institutions de microfinance et les coopératives d'épargne et crédit



10 centres de santé

ayant un accès amélioré à l'eau grâce à l'énergie solaire











APERCU DES PROJETS ET PROGRAMMES DE L'UNION EUROPÉENNE AU BURUNDI

La santé, l'énergie, l'agriculture, la sécurité alimentaire, la lutte contre la malnutrition et la réduction des risques de catastrophe restent des thématiques phares de l'Union européenne. Malgré la fin du programme Résilience, l'UE continuera à soutenir les actions des autorités gouvernementales dans ces secteurs, et ceci à travers plusieurs programmes déjà en cours ou qui demarreront dans les semaines à venir.

Projets de renforcement de la santé

Le programme de gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes est cofinancé par l'Union européenne sans interruption depuis 2016 et des fonds sont déjà engagés pour continuer jusqu'à 2026. Un projet de renforcement de la santé communautaire a démarré en décembre 2022 pour assurer une continuité des actions de la composante « Twiteho Amagara » du programme Résilience.

Projets de renforcement du secteur agricole

Un programme de soutien à l'entreprenariat dans plusieurs filières agricoles, dont la banane et le manioc, a démarré début octobre 2023 pour soutenir le secteur et les coopératives agricoles, tout en contribuant au renforcement socio-économique de la population burundaise.

Projets de renforcement du secteur énergétique

Pour le secteur de l'énergie, un programme visant à réhabiliter et à densifier/étendre le réseau électrique national est en cours de finalisation et son démarrage est prévu pour l'année 2024. Ce programme d'envergure est d'ailleurs cofinancé par d'autres partenaires au développement, en particulier de l'Equipe Europe.

L'appui garanti par l'Union européenne

aux sociétés privées intervenant dans ce secteur permet également de poursuivre les efforts pour donner accès à l'énergie aux ménages qui se trouve hors réseau national d'électricité.

Retour du programme Résilience en 2024

Une nouvelle phase du « programme Résilience » est également en cours de finalisation et le démarrage des activités est prévu en 2024. Ce nouveau programme a été conçu sur la base des leçons tirées du programme actuellement en phase de clôture et bénéficiera de toutes les bonnes pratiques qui ont été identifiées. Il se concentrera sur une zone plus restreinte et se focalisera notamment sur la sécurité alimentaire et la lutte contre la malnutrition, ainsi que sur les aspects de renforcement de la qualité des soins de santé et de réduction des risques de catastrophe.













